

**ARRETE N°2026-05**

**Arrêté relatif au nombre de places ouvertes à la procédure d'admission en première année du double diplôme ingénieur data et humanités digitales de CY Tech et de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pour la session 2026**

**Le directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye,**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'Arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;

Vu les statuts de CY Tech ;

Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu la délibération n°2025-09-30-7 du Conseil de l'Institut du 30 septembre 2025 relative au règlement du concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année du Double Diplôme Ingénieur Data et Humanités Digitales avec CY Tech ;

**ARRETE**

Article 1: Le nombre de places ouvertes à la procédure d'admission en première année du double diplôme ingénieur data et humanités digitales de CY Tech et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pour la session 2026 est de 25.

Article 2: La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 13 janvier 2026

Emmanuel BLANCHARD

Directeur

**Sciences Po**  
**Saint-Germain-en-Laye**  
Le Directeur  
Emmanuel Blanchard

Transmis au Rectorat le : 15 avril 2026

Affichage et publication le : 15 avril 2026